

ANNEXE II
Plan d'actions départemental
« mobilité et partage de bonnes pratiques à destination des SAD-aide »
2025 – 2026

Montant total : 387 713 €

1. PROGRAMME GENERAL DE SOUTIEN A LA MOBILITE DES AIDES A DOMICILE

- Montant total prévisionnel : 384 333 €
- Ventilation annuelle :

2025 : 28 000 €	2026 : 356 333 €
-----------------	------------------
- Nombre de SAD concernés et type : 7/8 (le 8^{ème} a refusé le soutien)

Statut	Nombre de SAD
Public habilité à l'aide sociale	0
Public non habilité à l'aide sociale	0
Privé non lucratif habilité à l'aide sociale	0
Privé non lucratif non habilité à l'aide sociale	6
Privé lucratif non habilité à l'aide sociale	1
Privé lucratif habilité à l'aide sociale	0

Volet aide à la constitution de flottes de véhicules à faibles ou très faibles émissions à l'achat (obligatoire à 50% minimum des dépenses du programme général de soutien à la mobilité) avec éventuels accessoires et installations de recharge

- Achat : 14 véhicules de service, aide unitaire : 20 000 €, dont :
 - Achat de véhicules électriques : 280 000 € au total (2025 : 28 000 € et 2026 : 252 000 €)

Volet soutien à l'entretien du véhicule lorsque les aides à domicile utilisent leur propre véhicule et n'ont pas encore de véhicule mis à disposition

- Montant total : 104 333 € sur 2026

2. PROGRAMME FAVORISANT L'ORGANISATION DE TEMPS DE DIALOGUE ET DE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE A DOMICILE

- Objectifs : promouvoir les bonnes pratiques en matière d'utilisation des voitures hybrides de fonction
- Montant total prévisionnel : 3 380 €
- Ventilation annuelle :

2025 : 1 690 €	2026 : 1 690 €
----------------	----------------
- Types d'actions : dans le cadre de la flotte interdépartementale de voitures hybrides de fonctions initiée en étroite collaboration avec le Conseil départemental de Gironde (essaimage sur 10 territoires, 42 SAD-aide associés et 924 aides à domicile équipées) deux temps de partage de bonnes pratiques (durée 1h30 à destination de 59 aides à domicile) sont programmés :
 - un à l'automne 2025 lors de la livraison de la commande 2025 pour rappeler le cadre d'utilisation d'une voiture de fonction : les droits et devoirs, faire une petite sensibilisation sur les particularités d'un véhicule avec boîte automatique, bénéficier d'un retour d'expérience de salariés utilisateurs...
 - un autre avant la fin du premier semestre 2026 avec le gestionnaire mutualisé de la flotte pour rappeler l'articulation entre les différents intervenants dans l'action, recueillir les premiers retours et partage d'expériences entre salariés pour ajuster l'organisation si besoin, prodiguer des conseils sur la façon d'utiliser de façon efficiente leur voiture hybride...